

J'ai non seulement déposé les motions des voies et moyens mais j'ai aussi donné des renseignements sur les dépenses. Le président du Conseil du Trésor et le ministre des Finances ont fourni une foule de renseignements avant la convocation des Chambres. Et l'on prétend que ces renseignements n'ont jamais été fournis? S'agit-il d'un budget? Je n'arrive pas à comprendre pourquoi l'opposition se plaint que le gouvernement fait fi des droits du Parlement en déposant ouvertement des motions à l'occasion d'un discours dans lequel il explique tous les changements d'ordre fiscal qui sont repris et parle des dépenses. Pourquoi faut-il qu'elle considère cela comme une atteinte aux droits du Parlement?

J'ai étudié soigneusement les précédents, madame le Président, et je tiens à vous assurer que je me suis vraiment demandé si je ne violais pas d'une manière ou d'une autre une coutume qui avait déjà été acceptée par la Chambre. Par ailleurs, je voulais m'assurer que personne ne serait pris de court. Je tenais à faire une déclaration dans le cadre du débat sur l'Adresse afin que les députés d'en face soient alertés et qu'ils aient trois ou quatre jours supplémentaires pour faire des observations, des critiques ou des condamnations s'ils le désiraient. Ce n'est pas la procédure qui me préoccupait car je trouvais qu'elle reposait sur des fondements très solides; ce qui me tracassait, c'est l'aspect parlementaire au sens large, c'est-à-dire que je me demandais si les députés d'en face auraient, en toute équité, l'occasion de faire des observations sur les initiatives que j'avais prises.

● (1230)

La semaine dernière, j'ai téléphoné au député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie) pour lui dire que j'allais prononcer un discours hier soir. Après avoir essayé en vain de rejoindre le critique financier du Nouveau parti démocratique, j'ai communiqué ce renseignement au député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) la semaine dernière en l'avertissant que j'allais prononcer lundi soir un discours susceptible d'intéresser les députés de son parti et de se réserver droit de parole après moi.

M. Clark: Vous les avez donc induit en erreur eux aussi.

M. MacEachen: J'ai expliqué en termes généraux ce que j'avais l'intention de faire. Hier, si les députés avaient été attentifs, ils auraient remarqué que j'ai traversé la Chambre pour aller m'asseoir auprès de l'honorable député de Saint-Jean-Ouest pour lui exposer plus en détail mon projet et j'ai fait de même pour le député de Winnipeg-Nord-Centre. Je ne comprends donc pas ce tollé au sujet de la procédure adoptée.

M. Clark: Elle n'est pas correcte, Allan.

M. MacEachen: J'espère que tout cela n'est pas très sérieux.

M. Clark: C'est sérieux.

M. MacEachen: J'espère qu'il s'agit là seulement d'une manifestation de la vigilance qu'on attend normalement de la part de l'opposition et que ce n'est pas une tentative visant à

Privilège—M. W. Baker

condamner une pratique à laquelle se sont conformés le ministre précédent et d'autres ministres des Finances.

M. Clark: Ce n'est pas vrai, Allan, et vous le savez.

M. MacEachen: Si j'avais présenté de nouvelles mesures fiscales . . .

M. Clark: Ce que vous avez fait.

M. MacEachen: . . . et si j'avais arrêté un programme ferme de dépenses et de recettes pour l'exercice 1980-1981, les députés auraient pu alors en conclure qu'il s'agissait d'un budget. Je les invite donc à se reporter à la définition que donne Erskine May d'un budget. Je les invite également à consulter Beauchesne et à lire sa définition d'un budget et s'il n'est pas suffisamment clair dans leur esprit que ce que j'ai fait hier n'était pas le dépôt d'un budget officiel, je les prierais alors d'ouvrir le dictionnaire. Ces trois ouvrages prouveront très clairement qu'ils n'ont en fait assisté qu'à la présentation d'un discours relatif aux finances et à l'économie du pays ainsi qu'au dépôt de motions des voies et moyens.

M. Nielsen: Et à l'imposition de taxes.

M. MacEachen: Mais il ne s'agissait certes pas d'un budget. Le député du Yukon (M. Nielsen) dit que c'était un budget parce que j'ai imposé des taxes.

M. Nielsen: Sans débat.

M. MacEachen: Le député de Saint-Jean-Ouest a fait exactement la même chose.

M. Nielsen: Pas sans préavis.

M. MacEachen: Si le député du Yukon les avait lues, il saurait que les motions qu'il avait déposées augmentaient les impôts de plusieurs centaines de millions de dollars.

M. Nielsen: C'est un argument spécieux.

M. MacEachen: Si ces motions avaient été portées à l'ordre du jour, elles auraient été débattues de la façon ordinaire.

Mlle MacDonald: Si elles avaient été portées.

M. MacEachen: Le député de Kingston et les Îles (M^{lle} MacDonald) dit «si». Ce n'est pas de ma faute si son parti a la faculté de s'auto-détruire aux moments critiques. Je ne veux pas rendre le débat encore plus acerbe, mais je m'en tiens à ma déclaration d'hier et je dis que le député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie) et les députés néo-démocrates auront amplement l'occasion de donner leur point de vue sur mon exposé. Dans ce sens-là, aucun droit n'a été supprimé. Je crois même avoir fait un bel effort pour donner des possibilités de réplique, car j'aurais pu déposer toutes ces motions de voies et moyens en disant simplement à la Chambre: «Je dépose toutes ces motions de voies et moyens», exactement comme le député de Saint-Jean-Ouest l'a fait. Voilà ce que j'aurais pu faire et je me fais maintenant critiquer . . .

M. Clark: Pauvre Allan!